

DECISION N° 11002185 /MINFOPRA DU 07 DEC 2022
portant nomination d'un Chef de Bureau dans les Services centraux
du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE:

Article 1er.- Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommé au poste ci-après dans les services centraux du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative :

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS FONCTIONNAIRES

**SERVICE DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS
TECHNIQUES**

BUREAU DES INTEGRATIONS

Chef de Bureau : Monsieur NJOCK NKEN Pierre Henri, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule 750938-A, précédemment en service à la Cellule de Suivi du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, en remplacement de Monsieur SEKEM TCHOUTEDJEM Gabriel, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 .- L' intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais, /-

07 DEC 2022

YAOUNDE, le _____



**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,**

Joseph LE